

CONVOCACTION

Il est adressé le 22 Mars 2021 une convocation aux conseillers municipaux pour la réunion du 30 mars 2021 à 20H30.

ORDRE DU JOUR

- Délibération Approbation du CG2020
- Délibération Affectation du résultat
- Questions et informations diverses.
- Vote du CA2020
- Délibération Mutuelle AXA

Le maire,

N° 2021/011

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 30 MARS 2021

PRÉSENTS : MM. LECOURT Didier, BALLEREAU Éric, VILLETTE Roger, BORTOLUZZI Robin, CHEVASSUT Stéphan, LAMARCHE Alexandre, TRISCOS Didier, MMES ANTUNEZ Laetitia, LECOURT Valérie, MAURIN Martine.

EXCUSÉ : Mr BALLON Jean Raoul

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mr Roger VILLETTE

Après lecture, le compte-rendu de la réunion du 3 Mars 2021 est adopté à l'unanimité.

- DÉLIBÉRATION APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 : Après explications, le compte de gestion 2020 est conforme au compte administratif 2020 et est adopté à l'unanimité des membres présents.

- DÉLIBÉRATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : Après la présentation et explications fournies par Monsieur LECOURT, le compte administratif s'établit aux sommes suivantes :

	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
<u>FONCTIONNEMENT</u>	455 187.14 €	422 304.14 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	93 674.69 €	119 361.96 €

SOIT une différence positive en fonctionnement de 32 883 € plus un report d'excédent de 70 075.55 €, un déficit en Investissement de 25 687.27 € plus un excédent de 28 076.93 €, soit un total cumulé excédentaire de 102 958.55 € en fonctionnement et un excédent de 2 389.66 € en investissement.

Donc un excédent de **102 958.55 €** au R002 en fonctionnement et un excédent au R001 de **2 389.66 €** sont adoptés à l'unanimité sous la présidence de Mr Roger VILLETTE, doyen de l'assemblée. Délibération adoptée à 9 voix pour, 0 contre.

- DÉLIBÉRATION AFFECTATION DU RÉSULTAT : Après une explication sur les chiffres globaux, la commune a un excédent en Fonctionnement de 102 958.55 € et un excédent d'Investissement de 2 389.66 €. Il sera porté au budget 2021 les sommes suivantes :

Recettes Fonctionnement 002 : 102 958.55 €

Recettes Investissement 001 : 2 389.66 €

Cette affectation du résultat de 2020 est adoptée à l'unanimité des membres présents.

- DÉLIBÉRATION MUTUELLE AXA : Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal de l'offre de renouvellement pour la mutuelle collective pour les habitants de St Hilaire de la Noaille. Cette proposition est acceptée et adoptée à la majorité (9 voix pour et un contre) par le Conseil Municipal.

- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

→ Etat 1259 : Monsieur le maire fait part des projets pour 2021 et 2022 et pense à une augmentation du taux sur la Taxe Foncière sur le Bâti de 0.5%. À y réfléchir pour le vote des taux le 13/04/2021.

→ **Terrain BETIN** : Monsieur BETIN Christophe possède un terrain qui intéresserait la commune pour un projet immobilier futur. À y réfléchir également ultérieurement.

→ **Réfection Toiture Logement communal Presbytère** : Le maire a demandé des devis pour refaire la toiture du logement communal au LD Château et en voici les résultats :

Entreprise	Montant HT	Classement
SARL SAINT ANDRÉ	28006.57 €	1
Laurent CONSTANS	28258.45 €	2
Bruno COMPARIN	46226.53 €	3

Le conseil municipal, avec 9 voix pour et une voix ne prenant pas part au vote, accepte le devis de la SARL ST ANDRÉ.

→ **Personnel communal** : Mme Stéphanie DAL-BO, Adjoint technique territorial, a repris son poste à mi-temps thérapeutique depuis le 15/03/2021.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures 40.

Le maire

Le Conseil Municipal

Le secrétaire